



المجلس الوطني لهيئة الموثقين بالمغرب  
ⴰⴳⴷⴰⵏⵜ ⴰⴳⴷⴰⵏⵜ ⴰⴳⴷⴰⵏⵜ ⴰⴳⴷⴰⵏⵜ ⴰⴳⴷⴰⵏⵜ  
Conseil National de l'Ordre des Notaires du Maroc

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Rabat, le 07 juillet 2025

Le Président du Conseil National de l'Ordre des Notaires, Maître Adil El BITAR, a salué les efforts déployés par les différents intervenants notamment les services relevant des deux Ministères de l'Intérieur et de l'Economie et des Finances pour leur implication rapide et efficace dans la mise en œuvre des nouvelles dispositions de la loi n° 14-25, modifiant et complétant la loi n° 47-06 relative à la fiscalité des collectivités territoriales.

Il a également souligné que cet engagement intervient dans un contexte particulièrement sensible, marqué par la remise en service de la plateforme Tawtik+, récemment affectée par une cyberattaque qui avait suspendu momentanément ladite plateforme et qui avait engendré la non-instruction des dossiers des transactions immobilières

Ainsi, Maître Adil El BITAR a confirmé que la situation a été totalement rétablie ce qui a permis de traiter dans des délais particulièrement courts, la délivrance des états relatifs à ces taxes et assurer la transmission immédiate de la fiche de renseignements nécessaire à l'obtention de l'attestation de paiement des impôts grevant l'immeuble objet de la transaction.

A titre d'illustration et durant le mois de juin 2025, **le nombre de transactions immobilières traitées a atteint 37963**. Durant les trois premiers jours de ce mois de juillet 2025, ils se sont établis à **8543** dossiers traités contre 4625 pour les 3 premiers jours de juillet 2024 **soit une augmentation de 85%**.

Cette avancée constitue une évolution qualitative majeure par rapport à la procédure antérieure. Elle répond pleinement aux attentes des citoyens et des notaires en matière de simplification des démarches administratives et de réduction des délais de délivrance de ladite attestation. Elle s'inscrit, par ailleurs, dans le cadre des efforts déployés à l'échelle nationale pour l'amélioration du climat des affaires, notamment en cette période marquée par le retour massif des Marocains résidant à l'étranger.